

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVEYON
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVEYON
L. LAUGIER
C. MORETTI
T. PANYANOUVONG

SEM CITADIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31/12/2025****CITADIS***SEM au capital de 10 000 000 euros*

6 Passage de l'oratoire

84000 AVIGNON

Aux Actionnaires,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEM CITADIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- Perte..... 525 135 €
- Total de bilan 49 486 331 €
- Total produits d'exploitation 7 016 956 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SEM CITADIS à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

✓ **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note réforme du PCG des informations générales de l'annexe des comptes annuels.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société CITADIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Avignon, le 27 mai 2026

S.A. J. CAUSSE & ASSOCIÉS

Pascal GERMAIN

Commissaire aux Comptes Associé

Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	32 861	14 300	18 561	18 561
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	245 488		245 488	245 488
	Constructions	6 367 606	5 397 720	969 886	1 124 244
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	86 367	73 921	12 445	816
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	51 323		51 323	44 002
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)				
	Participations	1 437 300	48 000	1 389 300	1 389 300
	Créances rattachées à des participations	1 919 227	760 912	1 158 316	1 182 361
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	54 194		54 194	50 203
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 953		1 953	1 953
Total de l'actif immobilisé (III)		10 196 319	6 294 853	3 901 465	4 056 927
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 073 713		1 073 713	1 073 713
	En-cours de production	31 076 739		31 076 739	28 702 472
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	64 724		64 724	88 681
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	791 448	35 752	755 696	808 885
	Autres créances	4 555 579		4 555 579	4 652 294
	Charges constatées d'avance	787 415		787 415	559 275
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités	7 270 998		7 270 998	11 994 621
Total de l'actif circulant (IV)		45 620 617	35 752	45 584 865	47 879 943
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		55 816 936	6 330 606	49 486 331	51 936 870

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 160 269

1 184 313

(2) dont créances à moins d'un an

8 055 623

7 970 417

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000 000)	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	311 359	311 359
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 222 509	4 222 509
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(94 541)	(572 065)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(525 135)	465 646
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	13 914 192	14 427 448
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	578 551	462 575
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	578 551	462 575
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	6 422 059	8 751 594
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 552 312	2 565 191
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 293 916	6 584 899
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 165	502 594
	Dettes fiscales et sociales	381 412	446 304
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 644 842	4 276 897
	Produits constatés d'avance	14 030 883	13 919 367
	Total des dettes (1)	34 993 588	37 046 847
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	49 486 331	51 936 870
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		19 992 554	21 752 378
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	3 825 415		3 825 415	20 219 366
	Montant net du chiffre d'affaires	3 825 415		3 825 415	20 219 366
	Production stockée			2 374 265	(13 285 282)
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			680 803	2 156 164
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			12 000	
	Autres produits			124 473	308 650
	Total des produits d'exploitation			7 016 956	9 398 898
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			6 893 220	7 092 783
	Impôts, taxes et versements assimilés			218 242	214 708
	Salaires			109 313	266 315
	Cotisations sociales			73 459	82 169
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159 942	166 341
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				20 015
	Dotations aux provisions			234 273	80 398
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 468	
	Autres charges			980	1 292 933
	Total des charges d'exploitation			7 690 896	9 215 662
RESULTAT D'EXPLOITATION				(673 940)	183 235

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(673 940)	183 235
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	41 520	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	17 067	14 702
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	159 532	164 147
	Reprises sur dépréciations et provisions	109 788	325 060
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		327 908	503 909
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 015	38 184
	Intérêts et charges assimilées (3)	148 088	187 984
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		179 103	226 168
RESULTAT FINANCIER		148 805	277 741
RESULTAT COURANT avant impôts		(525 135)	460 977
	Produits exceptionnels		55 823
	Charges exceptionnelles		51 154
RESULTAT EXCEPTIONNEL			4 669
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		7 344 864	9 958 630
Total des charges		7 869 999	9 492 985
BENEFICE OU PERTE		(525 135)	465 646
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Informations générales

Présentation de la société

A la clôture de l'exercice, l'activité opérationnelle de la SAEM CITADIS repose sur :

- 6 concessions d'aménagement,
- 14 mandats, AMO et études,
- 1 opération de promotion en phase travaux,
- 5 opérations patrimoniales

Faits caractéristiques de l'exercice

Activité opérationnelle

Concession d'aménagement

OP.1479 : ROUTE DE LYON :

Le 30 novembre 2024, la Mairie d'Avignon a approuvé le CRACL 2023 de la concession d'aménagement "Route de Lyon" afin de permettre de mener à bien les opérations de clôture. Cette concession d'aménagement n'est jamais passée en phase opérationnelle compte tenu de déséquilibre financier.

Compte tenu de la participation d'équilibre déjà versée, la SEM CITADIS devra reverser la somme de 145 K€ à la collectivité concédante.

Fonctionnement de la société Articulation avec le GIE CITADIS – T84

Un Groupement d'intérêt Economique a été constitué entre les membres SEM Citadis et SPL Territoire Vaucluse, et immatriculé le 08/01/2019 auprès du registre du commerce et des sociétés.

Le GIE Citadis-T84 a pour objet la mise en commun de moyens et compétences pour permettre à ses membres d'assurer le cadre législatif et réglementaire en vigueur, la gestion et le développement de leurs activités.

Certaines charges ont été refacturées par la SAEM CITADIS au GIE qui centralise toutes les charges communes à ses 2 membres. Elles se sont élevées à 99 K€

Nous précisons que le GIE est en cours de liquidation, la radiation juridique sera effective en 2026.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

La totalité des charges communes est refacturée par le GIE à chacun des membres suivants les clés de répartition suivantes :

1 - Imputation pour leur montant exact des frais de fonctionnement concernant uniquement un membre du GIE.

2 - Dans les autres cas, imputation suivant les clés de répartition suivantes :

2.1. Les dépenses de personnel du GIE (coût chargé) : Le 1er avril 2024, l'ensemble du personnel a été transféré sur le Groupement employeur,

2.2. Charges communes de fonctionnement liées aux locaux et ressources d'activité du personnel du "Groupe" constitué par les deux membres du GIE : ces dépenses sont ventilées entre les membres en fonction d'un taux individuel annuel calculé sur la somme de deux paramètres suivants :

- Moyenne des taux de répartition individuels des personnels du GIE,
- Durées contractuelles annualisées pour les personnels des deux sociétés,

La quote-part de charges facturées par CITADIS par le GIE au titre de 2025 s'élève à la somme de 224 K€.

Fonctionnement de la société – articulation avec le GE CITADIS 84

Par décision de leurs conseils d'administration respectifs des 1er décembre 2022 et 30 mars 2023 les actionnaires de la SAEM CITADIS des deux sociétés ont souhaité mettre en place une structure commune ayant pour objectif de renforcer les économies dans leur fonctionnement notamment pour en simplifiant les modalités de mutualisation des personnels. Les deux sociétés ont ainsi décidé de retenir la mise en place du groupement d'employeurs.

Constitué le 26 janvier 2024, l'objet principal de ce groupement est le recrutement et l'emploi de salariés pour les mettre à disposition de ses adhérents.

Les relations conclues entre le groupement et ses membres relèvent des contrats de quasi-régie, exclus du champ d'application du droit de la commande publique conformément aux articles L. 2511-1 et suivants du code de la commande publique. Le Groupement d'Employeurs a pour objet la mise à disposition de ses membres, d'un ou plusieurs salariés, liés à ce Groupement par un contrat de travail. Ces opérations sont à but non lucratif telles que définies par l'article L8241-1 du Code du travail.

Une convention de mise à disposition a été établie entre le Groupement et les adhérents permettant de définir les conditions de la mise à disposition et les obligations des parties. Elle indique notamment les modalités spécifiques d'exécution de la mission et de facturation.

La quote-part de charges facturée à la SEM CITADIS par le GE au titre de l'exercice 2025 s'élève à la somme de 1 360 K€.

Intéressement :

Un accord d'intéressement a été mis en place le 10/06/2025 pour les 3 sociétés (Citadis, SPL Territoire Vaucluse / GE Citadis-T84). Cet accord a été signé pour une durée couvrant les

Annexe libre

Etat exprimé en euros

périodes 2025 à 2027. Le calcul de la prime proportionnellement au résultat courant avant impôt et l'intéressement (RCAI) de chacune des structures. La répartition de la charge pour chaque société sera donc proportionnelle à son propre résultat courant avant impôt et intéressement. Seules les entités qui ont un RCAI positif contribue à l'assiette de l'intéressement.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Réforme du PCG

La réforme du PCG au 1er janvier 2025, mise en œuvre par le règlement ANC 2022-06 introduit des changements significatifs dans la présentation et le contenu de l'annexe des comptes annuels. Ces modifications visent à moderniser et à simplifier la comptabilité des entreprises, tout en améliorant la transparence et la comptabilité des états financiers.

Les dispositions relatives aux informations à fournir dans l'annexe des comptes annuels sont désormais regroupées dans une seule partie du règlement ANC 2014-03. Cela permet une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence dans la présentation des informations financières (PCG art. 831-1 à 838-17).

RÈGLEMENT JUSQU'AU 31/12/2024	RÈGLEMENT ANS N°2022-06
Charges exceptionnelles	Charges d'exploitation
6711 – Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	6581 – Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)
6712 – Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582 – Pénalités, amendes fiscales et pénales
6713 – Dons, libéralités	6238 – Divers (pourboires, dons courants)
6714 – Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	654 – Pertes sur créances irrécouvrables
6715 – Subventions accordées	
6717 – Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	638 – Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
674 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies	6588 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies
6751 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – Immobilisations incorporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6752 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – Immobilisations corporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6781 – Malis provenant de clauses d'indexation	6583 – Malis provenant de clauses d'indexation
6782 – Lots	6584 – Lots
Charges exceptionnelles	Charges financières
6756 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6671 – Valeurs comptables des immobilisations

Annexe libre

Etat exprimé en euros

– Immobilisations financières 6783 – Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même	financières cédées 6683 – Malis provenant du rachat par l'entité d'actions et obligations émises par elle-même
--	---

Produits exceptionnels	Produits d'exploitation
7711 – Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	7581 – Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes
7713 – Libéralités reçues	7582 – Libéralités reçues
7714 – Rentrées sur créances amorties	7583 – Rentrées sur créances amorties
7715 – Subventions d'équilibre	742 – Subventions d'équilibre
7717 – Dégrevements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	7584 – Dégrevements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices
774 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies	7588 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies
7751 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations incorporelles	757 – Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
7752 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations corporelles	757 – Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
777 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
7781 – Bonis provenant de clauses d'indexation	7585 – Bonis provenant de clauses d'indexation
7782 – Lots	7586 – Lots
Produits exceptionnels	Produits financiers
7756 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations financières	7671 – Produits des cessions d'immobilisations financière
7783 – Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même	7683 – Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même

Nouveau règlement

Suppression des comptes 791, 796 et 797

Flux	Traitement comptable
Charge non inscrite directement dans le compte adéquat	Crédit du compte de charges débuté initialement en contrepartie du compte de charges approprié
Refacturations diverses (dont mise à disposition de personnel)	Inscription au crédit du compte 708 « Produits des activités annexes » ou du compte 7084 « Mise à disposition de personnel facturée » (PCG, nouvel article 1221-64)
Focus sur les avantages en nature avec actuellement 2 méthodes de comptabilisation : Débit du 64X par le crédit du 791 ou le crédit du compte de charge 64X	Uniquement la méthode débit 64X par le crédit du compte 649
Frais d'émission d'emprunt répartis sur plusieurs exercices (comptes 481X et 791X)	Les frais d'émission des emprunts sont désormais inscrits directement au compte 481 « Frais d'émission des

Annexe libre

Etat exprimé en euros

	emprunts ». À la clôture de l'exercice, le compte 481 est crédité par le débit du compte 6862 « Dotations aux amortissements des frais d'émission des emprunts » du montant de la quote-part des charges incombant à cet exercice (PSG, nouvel article 1214-48).
Indemnités d'assurance : liées par exemple à un incendie, à un vol	Ces indemnités sont inscrites au compte 7587 « Indemnités d'assurance ». En revanche, les indemnités d'assurances reçues en compensation de la destruction totale ou du vol d'une immobilisation sont enregistrées au compte 757 "Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles" (PCG, nouvel article 1222-75).

Dérogation au règlement applicable

Le PCG 2022-06 a supprimé la notion de transfert de charges et ne comporte plus d'éponyme. En revanche, le règlement CRC n°99-05 du 23 juin 1999 relatif au traitement comptable des concessions d'aménagement dans les sociétés d'économie mixte locales instaure et prévoit expressément les modalités d'utilisation d'un compte de transfert de produits et d'un compte de transfert de charges.

Il s'agit d'une exception aux dispositions du PCG, qui est fondée sur ce règlement 99-05 ad hoc qui en définit l'usage de manière détaillée et limitative.

S'agissant d'une exception du PCG, et conformément à l'objet du règlement CRC n°99-05, l'intitulé de ces comptes mentionne expressément qu'ils ne s'appliquent que dans le cadre de ces concessions d'aménagement. A des fins de bonne articulation, le plan de comptes détaillé est complété de comptes 79, ces derniers n'existant plus dans le PCG.

Ces comptes sont rattachés à la rubrique "Reprises sur amortissements et provisions" du compte de résultat de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Au cours du Conseil d'Administration du 19 mai 2025, les modalités d'exercice de la Direction Générale doivent être modifiées et un nouveau Directeur Général nommé.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de

Annexe libre

Etat exprimé en euros

l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable Général, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers ci-joints sont établis conformément aux avis du Conseil National de la Comptabilité des 12 juillet 1984 et 8 décembre 1993 pour les opérations autres que les concessions d'aménagement. Pour celles-ci, le règlement du CRC n° 99-05 du 23 juin 1999 a été appliqué. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la Fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Marque

La marque « CITADIS » valorisée pour un montant de 18 561€ ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prox d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Depuis le 01/01/2017, les logiciels sont amortis sur 3 ans.

2. Immobilisations corporelles

En fonction de la nature des immobilisations inscrites dans le patrimoine de la SEM Citadis :

Immobilisations de droit commun

immobilisations dans le cadre de l'activité de construction / location

Annexe libre

Etat exprimé en euros

-immobilisations dans le cadre de l'activité photovoltaïque Des paragraphes particuliers devront être utilisés.

Immobilisations de droit commun

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Taux d'amortissement
Logiciels	Linéaire	33,3%
Matériel de bureaux et informatique	Linéaire	33,3%
Mobilier	Linéaire	12,5%

Activité de construction / location

En application de la réglementation relative aux actifs depuis le 1er janvier 2005, les décompositions et les durées d'amortissement retenues (mode linéaire) sont les suivantes :

Composant	Taux d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	2,5% ou 3,33%
Couverture, façade, étanchéité, menuiserie, vitrage	4% ou 5%
Chauffage, climatisation	6,67% ou 10%
Ascenseur	10%
Electricité, câblage, communication	6,67% ou 10%
Plomberie, sanitaire	6,67% ou 10%
Agencement, décoration, carrelage	6,67% ou 10%

Notion d'immobilisations grevées de droit et immobilisations sur sol d'autrui

Citadis a dans le cadre de ses activités photovoltaïque, mis en service le 28 septembre 2015, un bien dont la durée d'amortissement retenue est conforme à la convention d'occupation temporaire signée le 03/03/2014 pour une durée de 20 ans. Le taux d'amortissement retenu est de 5,42% (linéaire).

Incorporation des charges financières

Les constructions achevées et les constructions en cours sont valorisées à leur coût de production avec, durant la phase de construction, l'incorporation des charges financières réellement supportées au titre des financements directement affectables. Cette incorporation cesse à la date d'achèvement des travaux. Ces intérêts se rapportent à des capitaux empruntés pour le financement de cette production et se rattachent à la période de fabrication qui s'est située dans le courant de l'exercice.

L'immeuble Pagesy entre dans ce dispositif, et les intérêts afférents font l'objet d'une réintégration fiscale

Annexe libre

Etat exprimé en euros

(poursuite des anciennes règles).

Les comptes annuels 2025 n'enregistrent pas de charges financières incorporées.

Production immobilisée

Dans le cadre des opérations patrimoniales réalisées en propre par la société, des temps passés ont été intégrés au prix de revient de l'investissement.

Les comptes annuels 2025 n'intègrent pas de temps passés au prix de revient.

3. Immobilisations financières

Titre de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

En fin d'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'usage, en tenant compte du prévisionnel d'exploitation.

En outre, lorsqu'une filiale présente une situation nette négative, il est déterminé une provision tenant compte du pourcentage de détention. La provision est présentée comme une dépréciation des avances consenties aux filiales.

Le tableau des filiales et participations figurant ci-dessous présente les chiffres clés des filiales ainsi que le montant des titres et avances dans nos comptes.

Créances rattachées à des participations

Le poste « créances rattachées à des participations » contient les apports en comptes courants relatifs aux sociétés dont les titres sont détenus (paragraphe ci-dessous).

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'usage) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation de cette valeur est constituée pour le montant de la différence.

Compte tenu de la situation nette dégagée de certaines filiales et participations, les titres et apports en comptes courants ont été dépréciés :

SCI des Fenaisons : Dépréciation des titres et apports en compte courant pour la totalité soit au 31/12/2025, une provision totale de 153 750 €.

SCI du Parc des Expositions : Dépréciation des titres pour la totalité et provision à hauteur des pertes cumulées pour la quote-part détenue par Citadis dans le capital de cette SCI, soit au 31/12/2025, une provision totale de 655 161 €.

4. Valeurs d'exploitation

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Concessions d'aménagement

Principes appliqués pour les en-cours de concession d'aménagement

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les en cours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a) stocks / en cours de production de biens : pour le montant des coûts engagés en cumulé à la clôture de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés,

b) comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant,

comptes de provisions pour risques et charges :

pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,

2 pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,

pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée, inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Le montant de la provision pour charges prévisionnelles à fin 2025 s'élève à 178 K€. Il s'agit de l'opération de concession 1175 - CLOS BEL AIR.

d) comptes d'avances et acomptes : pour le montant des acomptes de participation d'équipement publics sur les opérations de concessions. Ces versements contribuent au financement de l'opération à la fabrication de l'ouvrage. Ils se seront traduits en participation (produits) lors de la remise des ouvrages concernés.

Le montant des acomptes et avances figurant au passif du bilan à fin 2025 s'élève à 7 294 K€. Et concerne les opérations :

Intramuros Avignon (1477) pour 4 613 K€,

Aménagement de l'îlot St Jean - St Bernard (1294) pour 1 178 K€,

ZAC Centre-Ville (1501) pour 1 504 K€.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Le tableau présenté ci-après reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours des concessions d'aménagement.

Stocks d'étude

Le stock d'études est intégré dans les charges de l'opération dès lors que ces études débouchent sur une opération sous convention ou en projet en propre. Dans l'attente, ces études sont stockées dans les comptes d'opérations créés (poste du compte de résultat production stockée services).

Tant que l'opération est incertaine, le stock d'études est déprécié.

Une provision pour charges est comptabilisée pour le montant des études dont l'engagement est certain et que Citadis devra honorer en cas d'abandon du projet (perte à terminaison).

Cette provision sur dépenses prévisionnelles est retraitée fiscalement (réintégration extra-comptable).

Les dépenses d'études pré-opérationnelles à ce titre à fin 2025 ont été stockées dans des opérations ouvertes pour en permettre le suivi.

Opérations de promotion ou opérations propres

Les stocks sont valorisés à leur coût de production, avec l'incorporation des charges financières réellement supportées durant la phase de construction au titre des financements directement affectables. Cette incorporation cesse à la date d'achèvement des travaux (DAT).

Les terrains acquis pour des opérations de promotion sont comptabilisés au prix d'achat majoré des frais accessoires (frais d'actes notariés notamment).

Les dépenses liées à la viabilisation des terrains ou la construction des logements sont constatées au débit du compte de stock et ont donné lieu, à la clôture de l'exercice à une écriture d'inventaire affectant les comptes d'achat et de variation de stocks sans impact sur le résultat.

Pour ces opérations, la société détermine la marge selon la méthode de l'avancement.

En 2025, le résultat net enregistré dans les comptes de l'exercice sur ces opérations s'élève à +179 K€.

Le stock des opérations propres à fin 2025 s'élève à 2 924 K€, et est constitué de réserves foncières. Ces réserves ne sont pas dépréciées.

Variation des stocks et contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2025 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

Compte de production stockée : + **2 374 K€**

Variation des comptes des opérations d'aménagement et d'exploitation : +**767 K€**

Variation des comptes des opérations propres : + **1 607 K€**

1. Transfert de charges vers les opérations

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités

Annexe libre

Etat exprimé en euros

définies par les conventions de concessions.

Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé, au titre de l'année 2025, 3 8 5 K € pour l'ensemble des concessions d'aménagement.

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur ses opérations de promotion en propre sur la base du coût estimé dans le bilan du projet et des temps passés imputés sur l'opération. En 2025, aucun montant n'a été imputé aux opérations.

2. Transfert de frais et produits financiers

La société impute sur les concessions d'aménagement des frais et des produits financiers selon les modalités définies par les conventions de concessions.

Au titre de l'exercice 2025 :

le montant des frais financiers imputés s'élève à 53 K€

le montant des produits financiers imputés s'élève à 131 K€

1. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépréciation des créances

Les créances relatives au fonctionnement ainsi que celles résultant des activités font l'objet d'une appréciation au cas par cas afin de déterminer si elles sont recouvrables et si nécessaire, de les affecter en créances douteuses. Une dépréciation est constatée eu égard au risque encouru.

Ainsi, au 31/12/2025, la provision pour dépréciation des comptes clients s'élève à 36 K€.

2. Mandats

La société réalise pour le compte des collectivités des mandats de réalisation d'équipements et d'études.

Les autres créances incluent les débours sur les opérations de mandats pour les dépenses cumulées sur toutes les opérations encore vivantes ou non encore clôturées.

Conformément aux directives énoncées dans le guide comptable de l'aménagement, c'est la position nette des créances et dettes à l'égard du mandant qui est reprise à l'actif ou au passif des comptes annuels.

En 2025, les mandats se positionnent au passif pour 3 374 K€ en « Autres dettes » et à l'actif en « Autres créances » pour 96 K€.

3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Annexe libre

Etat exprimé en euros

La valeur brute des valeurs mobilières de placement comprend le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision pour dépréciation n'est constituée au 31/12/2025.

4. Provision pour risques et charges

Provision pour risques de pertes à terminaison

Dès que les prévisionnels relatifs à des opérations concédées aux risques du concessionnaire ou à risques partagés font apparaître des pertes à terminaison, celles-ci doivent être provisionnées intégralement.

Au 31/12/2025, figure dans les comptes, une provision pour 200 K€ relative à l'opération l'Ecusson à Châteauneuf de Gadagne.

Provision pour charges prévisionnelles sur concessions d'aménagement

Lorsqu'à la fin d'un exercice, le coût de revient calculé des éléments cédés dans le cadre d'une opération concédée aux risques du concédant est supérieur aux coûts comptabilisés, une provision pour charges prévisionnelles est dotée conformément aux prescriptions du règlement du CRC.

Cette provision s'élève à 178 K€ au 31/12/2025.

Provision pour litiges et autres provisions pour risques et charges

Ces provisions ont été constituées sur la base d'une évaluation des risques faites eu égard de la connaissance des litiges en cours et des risques probables connus à la clôture de l'exercice selon les dispositions du règlement sur les passifs et en application du principe de prudence.

La provision pour litiges s'élève au 31/12/2025 à 8 K€ et correspond à 1 litige sur l'opérations MAS CAREIRON. Le montant des provisions couvre le montant de la franchise d'assurance en cas d'actionnement en responsabilité de Citadis.

Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2025 à 164 K€ correspondant à une provision sur des produits financiers perçus de l'opération CH Begin pour 155 K€ et le solde pour 9 K€ correspondant à un litige prud'homal en cours.

Provision pour risques de perte du crédit d'impôt mécénat

Le crédit d'impôt mécénat est un crédit d'impôt ouvrant droit à 60% des dons versés dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires de l'année.

S'il n'est pas imputé sur l'impôt sur les sociétés de l'année en cours, ce crédit d'impôt est reportable sur une durée de 5 ans.

Au-delà, la créance envers l'administration fiscale s'éteint.

La provision constatée permet de couvrir le risque de prescription d'une partie de la créance fiscale dans les comptes de la société au titre du Crédit d'impôt Mécénat.

La provision s'élève au 31/12/2025 à 2K€.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

5. Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations conduites par la SEM, pour des opérations de concession, de mandat, et aux règles fixées par le législateur, les collectivités territoriales contractantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la SEM.

Au 31 décembre 2025, le montant des emprunts dont le détail est fourni ci-après se décompose c o m m e
s u i t :

montant du capital restant dû garanti 3 567 K€

- montant du capital restant dû non garanti 2 851 K€

Opérations	Emprunts	Capital emprunté	CRD au 31/12/2025	Ratio de garantie		CRD non garanti
				%	Montant	
Op 0002	CDC	828 701,04	118 794,44	100%	118 794,44	-
Op 0060	CCOOP	370 000,00	139 766,43	0%	-	139 766,43
Op 1237	CE	3 000 000,00	2 710 247,93	80%	2 168 198,34	542 049,59
Op 1294	CCOOP	2 000 000,00	290 616,10	60%	174 369,66	116 246,44
Op 1504	CCOOP	2 750 000,00	1 586 720,35	35%	555 352,12	1 031 368,23
Op 1504	ARKEA	2 750 000,00	1 571 428,52	35%	549 999,98	1 021 428,54
TOTAL		11 698 701,04	6 417 573,77		3 566 714,54	2 850 859,23

Ces éléments sont repris dans le paragraphe relatif aux engagements hors bilan.

6. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Citadis a confié à ARIAL CNP Assurances la gestion des indemnités de fin de carrière des salariés de la société, dans le cadre d'un contrat d'assurance collective.

Ainsi, à fin 2025, la valeur de ce contrat communiquée par ARIAL CNP Assurances s'élève à 16 K€ et couvre 2 personnes de la SEM Citadis et constitue un engagement hors bilan ne faisant pas l'objet de provision dans les comptes (cf. Engagements donnés).

La somme versée par la société en 2025 pour 190 K€ concerne le personnel transféré au Groupement d'Employeurs.

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

7. Périmètre de consolidation

La société Citadis ne dépasse pas les seuils nécessitant l'établissement de comptes consolidés.

8. Transactions réalisées avec les filiales et participations

SAS Edifis :

Mandat de gestion du bien immobilier SAV Auchan : 10 K€

Mandat de gestion du bien immobilier Erudis : 9 K€

Contrat d'assistance administrative, comptable et financière : 19 K€

SCI Croix rouge :

Contrats d'assistance administrative, comptable et financière : 15 K€

Mandat de gestion des biens de l'hôtel d'entreprise Croix Rouge : 26 K€

SCI Parc des Expositions :

Contrat d'assistance administrative, comptable et financière : 13 K€

Les tableaux et notes qui suivent font partie intégrante des comptes annuels de Citadis.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **49 486 331** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 344 864** euros et un total **charges** de **7 869 999** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-525 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	93 834				60 973	32 861
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 834				60 973	32 861
CORPORELLES	Terrains	245 488					245 488
	Constructions sur sol propre	5 760 612		3 638		5 286	5 758 964
	sur sol d'autrui	516 027					516 027
	instal. agencet aménagement	89 450		12 691	4 763	4 763	92 615
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	126 602		28 519		68 754	86 367
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	44 002		13 973	3 326	3 326	51 323
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 782 181		58 821	8 089	82 129	6 750 783	
FINANCIERES	Participations	1 437 300					1 437 300
	Créances rattachées à des participations	1 912 257		68 120	16 913	44 236	1 919 227
	Autres titres immobilisés	50 203		3 991			54 194
	Prêts et autres immobilisations financières	1 953					1 953
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 401 713		72 111	16 913	44 236	3 412 674
TOTAL		10 277 727		130 932	25 002	187 339	10 196 319

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		75 273		60 973	14 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		75 273		60 973	14 300
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		4 983 511	131 633	3 818	5 111 326
	sur sol d'autrui		258 334	28 060		286 394
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		125 786	16 889	68 754	73 921
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 367 631	176 583	72 572	5 471 641
TOTAL			5 442 904	176 583	133 545	5 485 941

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice		
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	2 158	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles	53 115	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	320	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés		
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses	879 472	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	935 065	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		525 135
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		48 963
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		701 552
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		1 275 650
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		935 065	1 275 650
RESULTAT FISCAL			340 586
BENEFICE (Col 1)			
PERTE (Col 2)			

Capital social

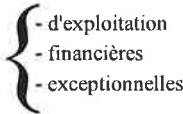
Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 334,00	1 874,7657	10 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 334,00	1 874,7657	10 000 000,00

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	462 575	234 273	118 297	578 551
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	462 575	234 273	118 297	578 551
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations 	777 896	31 015		808 912
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	35 752			35 752
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	813 649	31 015		844 664
TOTAL GENERAL		1 276 224	265 288	118 297	1 423 215
Dont dotations et reprises 			234 273 31 015	118 297	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 919 227	1 919 227	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 953	1 953	
	Clients douteux ou litigieux	18 885	18 885	
	Autres créances clients	772 563	772 563	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 100	2 100	
	Taxes sur la valeur ajoutée	511 262	511 262	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	20 508	20 508	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 021 709	4 021 709	
	Charges constatées d'avance	787 415	787 415	
	TOTAL DES CREANCES	8 055 623	8 055 623	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 485	4 485		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 417 574	1 773 524	4 644 049	
	Emprunts et dettes financières divers	2 552 312	52 843	2 000 000	499 470
	Fournisseurs et comptes rattachés	668 165	293 667	340 315	34 183
	Personnel et comptes rattachés	16 792	16 792		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 174	18 174		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	345 126	345 126		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 319	1 319		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 644 842	3 455 740	73 706	115 395
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	14 030 883	14 030 883		
	TOTAL DES DETTES	27 699 672	19 992 554	7 058 071	649 048
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 321 430			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	10 000 000				10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	311 359				311 359
Réserves statutaires ou contractuelles	4 222 509				4 222 509
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(572 065)	465 646		11 879	(94 541)
Résultat de l'exercice	465 646	(465 646)		(525 135)	(525 135)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	14 427 448			(513 257)	13 914 192

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 14 427 448

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 14 427 448

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (513 257)

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1/0

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI CROIX ROUGE	(1 270 615)	53,00	5 300		
SAS EDIFIS	3 149 513	51,26	1 384 000		
SCI PARC DES EXPOS	(170 432)	45,00	45 000		
SCI DES FENAISSONS	(1 447 513)	30,00	3 000		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI CROIX ROUGE		439 602	7 341		
SAS EDIFIS		544 722	61 565		
SCI PARC DES EXPOS		295 036	(68 923)		
SCI DES FENAISSONS		735 095	(72 796)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières	1 073 713	1 073 713		
Autres approvisionnements				
TOTAL I	1 073 713	1 073 713		
En-cours de production				
Produits	9 220	9 220		
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres	31 067 519	28 693 252	2 374 266	
TOTAL II	31 076 739	28 702 472	2 374 266	
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)			2 374 266	
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	32 150 452	29 776 186	2 374 266	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		29 543
Créances rattachées à des participations <i>INTERETS COURUS</i>	<i>16 913</i>	16 913
Autres créances <i>FOURNISSEURS - AVOIR NON ENCOR</i> <i>Divers comptes débiteurs, pds à recevoir</i> <i>INTERETS COURUS @ RECEVOIR</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS</i>	<i>369</i> <i>1 476</i> <i>4 485</i> <i>6 300</i>	12 631

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		90 539
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS @ PAYER</i>	4 485	4 485
Emprunts et dettes financières divers <i>Int.courus / autres emprunts et dettes ass.</i>	1 706	1 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - F</i>	46 192	46 192
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL - DETTES PROVISIONS</i> <i>PERSONNEL - AUTRES CHARGES @ P</i> <i>ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES @</i>	14 945 1 847 7 473	24 265
Autres dettes <i>CITADIS</i>	13 891	13 891

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			787 415	787 415
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				787 415

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Emprunts garantis à hauteur du capital restant dû				3 566 715
				3 566 715
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements donnés IFC			15 920	
			15 920	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			15 920	3 566 715
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

BILAN 5 Colonnes par activités

Rubriques	Structure	Mandat	Concession	Promotion	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	18 561				18 561	18 561
Avances et acomptes sur immo, incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	152 601			92 887	245 488	245 488
Constructions	410 046			559 840	969 886	1 124 244
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	12 445				12 445	816
Immobilisations corporelles en cours	51 323				51 323	44 002
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations par mise en équivalence						
Autres participations	1 389 300				1 389 300	1 389 300
Créances rattachées à des participations	1 158 316				1 158 316	1 182 361
Autres titres immobilisés	5 288		48 907		54 194	50 203
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 953				1 953	1 953
ACTIF IMMOBILISE	3 199 632		48 907	652 727	3 901 465	4 056 927
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières, approvisionnements				1 073 713	1 073 713	1 073 713
En-cours de production de biens			29 227 391	1 849 348	31 076 739	28 702 472
Avances et acomptes versés sur commande	3 393	27 687	27 176	6 466	64 724	88 681
CREANCES						
Créances clients et comptes rattachés	508 225		175 757	71 714	755 696	808 885
Autres créances	238 032	3 744 389	71 942	323 302	4 377 664	4 401 747
Fournisseurs débiteurs	78 736		2 989		81 724	144 347
Mandats		96 191			96 191	106 201
COMPTE DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance	1 901				1 901	555 084
Neutralisation des résultats de concessions			785 514		785 514	4 191
Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement						
Autres titres						
Disponibilités	7 266 558	4 440			7 270 998	11 994 621
ACTIF CIRCULANT	8 096 844	3 872 707	30 290 770	3 324 544	45 584 865	47 679 943
TOTAL ACTIF	11 296 676	3 872 707	30 339 676	3 977 271	49 486 331	51 936 870

Rubriques	Structure	Mandats	Concession	Promotion	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000 000				10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	311 359				311 359	311 359
Réserve statutaire ou contractuelles	4 222 509				4 222 509	4 222 509
Réserve réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	-94 541				-94 541	-572 065
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-703 947			178 811	-525 135	465 648
Subventions d'investissement						
CAPITAUX PROPRES	13 735 380			178 811	13 914 192	14 427 448
Provisions pour risques	375 887		177 664	25 000	578 551	462 575
Provisions pour charges						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	375 887		177 664	25 000	578 551	462 575
DETTES FINANCIERES						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 440	45	6 159 013	258 561	6 422 059	8 751 594
Emprunts et dettes financières divers	12 986		2 527 621	11 706	2 552 312	2 565 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			7 293 916		7 293 916	6 584 899
DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 216	482 534	110 675	15 739	668 165	502 594
Dettes fiscales et sociales	82 861		266 751	31 799	381 412	446 304
DETTES DIVERSES						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	197 298	14 364	53 121	6 068	270 851	589 401
Mandats		3 373 990			3 373 990	3 687 496
COMPTES DE REGULARISATION						
Neutralisation des résultats concessions			14 030 683		14 030 683	13 919 367
Produits constatés d'avance						
DETTES	356 802	3 870 934	30 441 979	323 873	34 983 588	37 046 847
TOTAL PASSIF	14 468 069	3 870 934	30 619 643	527 684	49 486 331	51 936 870
Créances et dettes internes	-3 171 392	1 773	-279 967	3 449 587		
TOTAL GENERAL	11 296 676	3 872 707	30 339 676	3 977 271	49 486 331	51 936 870

Compte de résultat	Toutes activités		Par activité au 31 12 2025			
	31/12/2025	31/12/2024	Structure	Promotion	Mandats	Concession
Ventes de marchandises						
Production vendue	3 825 415	20 219 366	545 352	419 815		2 860 247
Production vendue de services						
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 825 415	20 219 366	545 352	419 815		2 860 247
Production stockée	2 374 265	-13 285 282		1 606 903		767 362
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	680 803	2 156 164	503 139			177 664
Produits de cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	12 000		12 000			
Autres produits	124 473	308 650	124 473			
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 016 956	9 398 898	1 184 965	2 026 718		3 805 273
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres appro						
Variation de stock (matières premières)						
Autres charges et charges externes	6 893 220	7 092 783	1 608 871	1 656 739		3 627 609
Impôts, taxes et versements assimilés	218 242	214 708	156 445	61 796		
Salaires et traitements	109 313	266 315	109 313			
Charges sociales	73 459	82 169	73 459			
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	159 942	166 341	68 330	91 612		
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions		20 015				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	234 273	80 398	31 609	25 000		177 664
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 468		1 468			
Autres charges	980	1 292 933	324	656		
CHARGES D'EXPLOITATION	7 690 896	9 215 663	2 049 819	1 835 804		3 805 273
RESULTAT D'EXPLOITATION	-673 940	183 236	-864 855	190 914		
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations	41 520		41 520			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 067	14 846	17 067			
Autres intérêts et produits assimilés	159 532	164 003	159 441	91		
Reprise sur provisions et transferts de charges	109 788	325 060	109 788			
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
PRODUITS FINANCIERS	327 908	503 909	327 817	91		
Dotations financières aux amortissements et provisions	31 015	38 184	31 015			
Intérêts et charges assimilées	148 088	187 984	135 894	12 194		
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
CHARGES FINANCIÈRES	179 103	226 169	166 909	12 194		
RESULTAT FINANCIERS	148 805	277 740	160 908	-12 103		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-525 135	460 978	-703 947	178 811		

Compte de résultat	Toutes activités		Par activité au 31 12 2025			
	31/12/2025	31/12/2024	Structure	Promotion	Mandats	Concession
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations de capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges		55 823				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		55 823				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		51 154				
Charges exceptionnelles sur opérations de capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
CHARGES EXCEPTIONNELLES		51 154				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 669				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	7 344 864	9 958 630	1 512 782	2 026 809		3 805 273
TOTAL DES CHARGES	7 869 999	9 492 984	2 216 729	1 847 997		3 805 273
BENEFICE OU PERTE	-525 135	465 646	-703 947	178 811		

TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES - 2025

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	5 334,00	5 334,00	5 334,00	5 334,00	5 334,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	16 310 687,12	25 657 589,45	7 388 780,79	20 219 366,13	3 825 414,52
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 257 684,35	766 930,92 -2 100,00	-17 308,89	-87 649,94	-130 919,87
Impôts sur les bénéfices Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	182 392,26	226 695,43	260 506,40	465 645,60	-525 135,39
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	235,79	144,18	-3,25	-16,43	-24,54
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	34,19	42,50	48,84	87,30	-98,45
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8	8	7	7	2
Montant de la masse salariale	788 610,88	531 108,79	481 547,15	266 315,28	109 312,67
Montant des sommes versées en avantages sociaux	383 238,41	273 381,07	224 255,75	82 168,65	73 458,81

Project ID	Project Name	Description	Status	Financials (USD)					Risk	Timeline					Quality	Compliance					Overall Score
				Budget						Actuals						Requirements					
				Allocated	Spent	Remaining	Variance	Planned		Actual	Delta	Impact	Met	Not Met		Gap	Score				
001	Alpha Project	Website Redesign & Launch	In Progress	1000000	750000	250000	-25%	Low	2023-01-01	2023-06-30	0	On Track	95%	10	2	8	92				
002	Beta Project	Mobile App Development	Completed	500000	500000	0	0%	Medium	2023-02-15	2023-05-15	0	On Track	100%	15	0	15	98				
003	Gamma Project	Infrastructure Upgrade	On Hold	2000000	1000000	1000000	-50%	High	2023-03-01	2023-09-30	1	Delayed	80%	5	3	2	85				
004	Delta Project	Customer Support System	Planning	300000	50000	250000	-17%	Low	2023-07-01	2023-12-31	0	On Track	90%	12	1	11	90				
005	Epsilon Project	HR System Migration	Completed	1500000	1500000	0	0%	Medium	2023-04-01	2023-08-31	0	On Track	100%	20	0	20	99				
006	Zeta Project	Supply Chain Optimization	In Progress	800000	600000	200000	-25%	Medium	2023-05-01	2023-11-30	0	On Track	95%	18	1	17	93				
007	Eta Project	AI Research & Development	On Hold	1200000	400000	800000	-33%	Medium	2023-06-01	2024-03-31	1	Delayed	70%	8	4	4	80				
008	Theta Project	Blockchain Pilot Project	Completed	900000	900000	0	0%	Medium	2023-04-15	2023-07-15	0	On Track	100%	16	0	16	96				
009	Iota Project	IoT Sensor Network Deployment	In Progress	1100000	900000	200000	-18%	Medium	2023-05-15	2023-12-15	0	On Track	95%	19	1	18	91				
010	Kappa Project	Big Data Analytics Platform	On Hold	2200000	1100000	1100000	-50%	High	2023-06-15	2024-03-15	1	Delayed	75%	12	5	7	82				
011	Lambda Project	Quantum Computing Research	Planning	1600000	200000	1400000	-13%	Very High	2023-07-15	2024-12-31	0	On Track	85%	8	3	5	78				
012	Mu Project	AR/VR Application Development	In Progress	1300000	1000000	300000	-23%	Medium	2023-08-15	2024-02-15	0	On Track	90%	17	2	15	87				
013	Nu Project	Autonomous Vehicle Software	On Hold	2800000	800000	2000000	-29%	Very High	2023-09-15	2025-06-30	1	Delayed	65%	15	8	7	72				
014	Xi Project	Space Exploration Mission Planning	Completed	2000000	2000000	0	0%	Very High	2023-01-01	2023-05-31	0	On Track	100%	30	0	30	99.5				
015	Omicron Project	Deep Learning Model Training	In Progress	1700000	1400000	300000	-18%	Medium	2023-02-01	2023-11-30	0	On Track	95%	22	1	21	93				
016	Pi Project	Biometric Security System	On Hold	1400000	400000	1000000	-29%	Medium	2023-03-01	2024-01-31	1	Delayed	70%	11	4	7	80				
017	Rho Project	Smart City Infrastructure	Completed	2100000	2100000	0	0%	Medium	2023-04-01	2023-09-30	0	On Track	100%	28	0	28	98.5				
018	Sigma Project	Renewable Energy Storage	In Progress	1900000	1600000	300000	-16%	Medium	2023-05-01	2023-12-31	0	On Track	95%	24	1	23	92				
019	Tau Project	Artificial Intelligence Ethics	On Hold	1000000	200000	800000	-20%	Low	2023-06-01	2024-04-30	1	Delayed	60%	9	4	5	77				
020	Upsilon Project	Space-based Satellite Network	Completed	2500000	2500000	0	0%	Very High	2023-07-01	2023-10-31	0	On Track	100%	35	0	35	99.9				
021	Phi Project	Next-gen AI Framework	In Progress	2500000	2000000	500000	-20%	High	2023-08-01	2024-05-31	0	On Track	90%	27	2	25	89				
022	Chi Project	Quantum Entanglement Experiment	On Hold	1800000	300000	1500000	-17%	Very High	2023-09-01	2025-03-31	1	Delayed	60%	13	6	7	74				
023	Psi Project	Neural Network Optimization	Completed	1200000	1200000	0	0%	Medium	2023-10-01	2023-11-30	0	On Track	100%	20	0	20	97.5				
024	Omega Project	Autonomous Drone Development	In Progress	1600000	1300000	300000	-19%	Medium	2023-11-01	2024-03-31	0	On Track	90%	18	1	17	88				
025	Alpha Project	Space Exploration Mission Simulation	On Hold	2200000	500000	1700000	-23%	Very High	2023-12-01	2025-06-30	1	Delayed	65%	16	7	9	76				
026	Beta Project	Advanced Robotics Research	Completed	2000000	2000000	0	0%	High	2024-01-01	2024-04-30	0	On Track	100%	32	0	32	99.2				
027	Gamma Project	AI-powered Medical Diagnosis	In Progress	1500000	1200000	300000	-20%	Medium	2024-02-01	2024-07-31	0	On Track	90%	19	1	18	87				
028	Delta Project	Space-based Solar Power	On Hold	2800000	800000	2000000	-29%	Very High	2024-03-01	2026-03-31	1	Delayed	60%	17	8	9	73				
029	Epsilon Project	Next-gen Satellite Technology	Completed	1800000	1800000	0	0%	Medium	2024-04-01	2024-05-31	0	On Track	100%	26	0	26	98.8				
030	Zeta Project	Autonomous Lunar Lander	In Progress	2400000	2100000	300000	-13%	High	2024-05-01	2025-01-31	0	On Track	90%	29	2	27	91				
031	Eta Project	Space-based Quantum Communication	On Hold	2600000	700000	1900000	-35%	Very High	2024-06-01	2026-06-30	1	Delayed	60%	21	10	11	75				
032	Theta Project	AI-driven Drug Discovery	Completed	1300000	1300000	0	0%	Medium	2024-07-01	2024-08-31	0	On Track	100%	23	0	23	98.3				
033	Iota Project	Autonomous Space Station	In Progress	2000000	1700000	300000	-15%	High	2024-08-01	2025-01-31	0	On Track	90%	25	2	23	89				
034	Kappa Project	Space-based Quantum Entanglement	On Hold	2700000	900000	1800000	-33%	Very High	2024-09-01	2026-09-30	1	Delayed	60%	23	11	12	77				
035	Lambda Project	Next-gen AI Hardware	Completed	1600000	1600000	0	0%	Medium	2024-10-01	2024-11-30	0	On Track	100%	24	0	24	98.6				
036	Mu Project	Autonomous Deep-sea Exploration	In Progress	1900000	1600000	300000	-16%	Medium	2024-11-01	2025-03-31	0	On Track	90%	20	1	19	88				
037	Nu Project	Space-based Quantum Computing	On Hold	2900000	1000000	1900000	-34%	Very High	2024-12-01	2027-01-31	1	Delayed	60%	24	12	12	78				